

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE D'HYDRO-QUÉBEC
ÉMIS LE 2 AOÛT 2019**



Montréal, 2 août 2019

Communiqué de presse

Partager

Télécharger

Hydro-Québec confirme sa volonté de geler les tarifs d'électricité pour l'année tarifaire 2020-2021

Hydro-Québec souhaite que les tarifs d'électricité en vigueur actuellement soient maintenus pour une année supplémentaire à compter du 1^{er} avril 2020, conformément au projet de loi 34 qui garantira de bas tarifs tout en simplifiant le processus qui sert à les fixer .

(<http://nouvelles.hydroquebec.com/fr/communiqués-de-presse/1510/tarifs-delectricite-une-approche-simplifiee-qui-garantira-de-bas-tarifs/>).

Par conséquent, Hydro-Québec Distribution ne déposera pas de demande d'ajustement tarifaire auprès de la Régie de l'énergie cette année.

Le gel des tarifs de 2020-2021 générera des économies de près de 1 milliard de dollars pour nos clients au cours des cinq prochaines années. Le projet de loi 34 prévoit également une remise accélérée à la clientèle de 500 M\$ en 2020.

Dans le contexte de cette remise qui sera appliquée sur la facture des clients, la hausse aurait été de l'ordre de 2 % s'il n'y avait pas eu de gel des tarifs.

Renseignements :

Hydro-Québec
514 289-5005